

LE DEBREDI NOIR



axe est-ouest

hérisson: grève de la faim

amac moulins

idoles et anti-stars

chasse à tronçais

rentrée vichy

libre-expression , contre-information

EDITO

Le Débredinoir redémarre. Vous avez eu le temps de penser à beaucoup de choses pendant ces quelques mois. Peut-être même avez-vous écrit vos idées, vos expériences, ce que vous aimez, ce que vous n'aimez pas; Mettons cela en commun. Le Débredinoir est là pour ça. Envoyez nous vos articles, vos dessins, venez nous voir. Vous serez toujours les bienvenus. Nos moyens restent cependant faibles; l'argent des derniers numéros est mal rentré. Peut-être n'avons nous pas fait un effort suffisant pour les vendre. Bref nous avons besoin d'argent très vite. Pour cela, il faut que tous ceux qui vendent le journal nous fassent parvenir au plus vite tout l'argent récupéré dans la vente des numéros précédents ainsi que les numéros non vendus.

De plus que tous ceux qui se sentent concernés par le présent et l'avenir d'une telle presse fassent l'effort de diffuser le journal autour d'eux. Vous avez sûrement des amis qui seraient intéressés. Parlez-en. Les abonnements restent pour nous la meilleure source d'argent. Nous avons 140 abonnés environ, ce qui est insuffisant. Un effort; songez qu'avec le prix de 2 places de cinéma, vous pouvez lire le journal toute l'année.

Alors à vos chèques :
10 numéros : 30 fr à envoyer à
Silbino FANJUL
03330 BELLENAVES

SOMMAIRE

Edito-----	2
Des grévistes de la faim pas comme les autres-----	3
BRUITS de bottes à Vichy-----	4
Rentrée scolaire à Vichy-----	5
AMAC - JMF-----	6
Flip à Champmiman-Nomazy-----	7
Allée des Bredins-----	8
Axe est-ouest-----	9
Poème-----	9
Atelier Nevers-----	9
A propos des idoles et des anti-stars-----	10
Cologi-----	12
Chasse-----	13

De plus, ceux qui n'ont pas encore les anciens numéros peuvent les avoir à un tarif réduit: les 10 numéros : 20 fr
les 5 numéros : 10 fr

Un dernier mot pour vous signaler que nous avons en projet une grande fête au Printemps. Faites-nous part de vos suggestions, de vos désirs...

KAL

Les bredins informent les bredins

- ST-PRIX: Après les projets de barrages concernant le VEURDRE et CHAMBOINCHARD dont nous avons parlé dans les précédents n° du DEBRE DINOIR, l'ANECLA (Association Nationale pour l'Etude de la Communauté de la Loire et de ses Affluents) a proposé un barrage-réservoir à ST-PRIX.

- THENEUILLE-CERILLY: La COGEMA vient d'obtenir un permis d'exploitation de mines d'uranium pour une surface de 1000 ha sur les deux communes (nous reviendrons sur les risques liés à l'exploitation de mines d'uranium).

- GLOZEL: (suite de l'article paru dans len°9) Un examen par la radiothermoluminescence de certains objets trouvés permet d'avancer la datation du site entre 700 avant J.C. à 100 après J.C. En ce qui concerne les signes alphabétiques, le Dr CRAWFORD de CARDIFF a soumis à l'analyse ces inscriptions, par un ordinateur, il en conclut que ces signes n'ont aucune similitude avec les langues connues; mais ces signes ont-ils une fonction linguistique? Une dernière question: pourquoi ce site ne semble-t-il avoir aucune relation avec les sites de la même époque?

- Il aura fallu 50 ans et... la mort des principaux acteurs de l'époque pour que l'on s'intéresse de nouveau à ce site.

Pas une seule fois ARCHEOLOGIA (mensuel d'archéologie) ne parle de GLOZEL. Quant à Historia Hors-série n°38 sous le titre "Le trésor du laboureur" ne fournit qu'un texte comme à son habitude sans intérêt, et qui plus est ici: tendancieux.

Ce qu'il faut dire de GLOZEL c'est que la vanité, l'orgueil, le cynisme de quelques-uns ont su étouffer pendant un demi-siècle une recherche qui présentait un intérêt scientifique certain; mais qui remettait en cause les connaissances de l'époque et le pontificat de certains. Retenons de cette affaire une leçon qui est toujours actuelle: quelques personnes, par le pouvoir qu'elles détiennent peuvent influencer au détriment de l'intérêt de tous!

- MOULINS: Après BROUT-VERNET, CHATEL-PERRON, les intégristes à l'assaut de MOULINS. Se jouant d'un conseiller municipal, ils investissent la chapelle Ste-Claire au grand désespoir de l'évêché; mais finalement notre "Totor" arrangera tout ça. Après la rencontre VIDELA-JEAN-PAUL I° on a le moral au beau fixe chez les émules de Lejevre; comme traitait un journal: "le pape rigole, Videla tue!"

des grévistes de la faim pas comme les autres

" Les choses de la vie "

..... Je roulais tranquillement sur la RN 7 quand soudain une voiture me coupa la route ... L'accident ... " Les choses de la vie " Je sortais du coma à moitié inconscient 3 jours plus tard, avec une jambe en moins...

Ca n'arrive pas qu'aux autres et cela pourrait nous surprendre demain. Handicapés physiques, que deviendrions-nous? des exclus, ceux qu'on ne veut pas regarder autrement qu'avec pitié, ceux qu'on plaint, mais qu'on refuse d'aider.

Heureusement notre bonne société libérale avancée a prévu un éventuel reclassement professionnel qui permettra, à ceux qui le voudront et le pourront, de participer à la production Nationale.

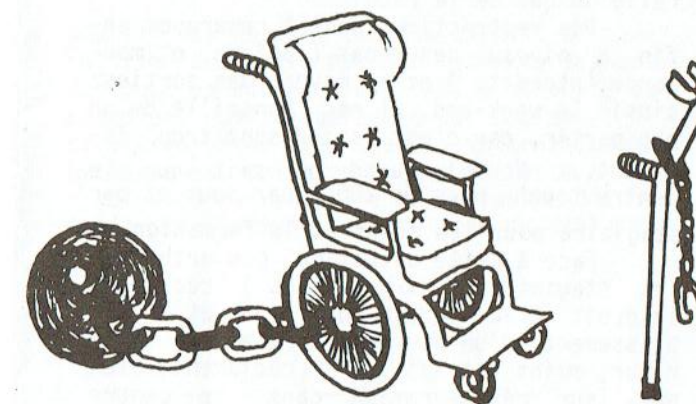
Avant tout il faudra passer devant la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel qui décidera de l'incapacité et des possibilités de reclassement. Il sera alors proposé un choix entre plusieurs centres assurant une rééducation professionnelle. Dans l'Allier il y a plusieurs centres, dont celui du château de la Mothe. Vous ne connaissez pas? c'est près d'Hérisson, à 25 km au nord de Montluçon. C'est là que commençait, le 1er août une nouvelle année de formation pour 115 stagiaires garçons et filles. Parmi eux, quelques uns découvrent là une vie loin d'être une vie au dessus de tout soupçon! Un régime sévère avec de nombreux interdits et privations comme pour des gosses de six ans.

Panique au château

Après concertation quelques stagiaires décidaient de demander une entrevue avec la Directrice du centre afin d'obtenir une révision du règlement intérieur et des conditions de vie au château, estimant qu'il ne leur est pas possible de s'épanouir sur le plan du travail s'ils n'ont pas par ailleurs, une vie normale et saine au centre.

Devant ce mouvement spontané soutenu par 65 stagiaires (pétition), la Directrice se refusa à tout dialogue. Les stagiaires se mirent, alors, en grève de la faim, comme prévu en cas de refus.

Le 1er août, la Direction dépassée par les événements (la vieille dame n'est plus toute jeune et a dépassé l'âge de la retraite depuis longtemps) fait appel aux forces de police: 3 estafettes, six policiers et un gradé civil interviennent afin d'expulser les grévistes handicapés physiques. Ils repartiront bredouilles, mais le ton est donné. D'un côté, des jeunes sans attaches politiques ni syndicales, ne demandant que le respect pour l'être humain, de l'autre une structure autoritaire, un



peu archaïque, un peu dépassée, soucieuse du bon ordre, peu ouverte aux méthodes modernes de rééducation.

Le 3 août, une stagiaire gréviste tombe gravement malade. Elle se verra refuser tout soin " tant que vous serez gréviste, nous ne vous prodiguerons aucun soin " Non assistance à personne en danger! Elle dut être conduite dans un village voisin où un médecin fit le nécessaire.

L'épreuve de force engagée ne menant à rien, les stagiaires contestataires " gauchistes ", " anarchistes " (du moins au dire de la Direction) décidaient de quitter le centre pour Montluçon, au presbytère de Fontbouillant, où ils s'installaient pour une grève de la faim illimitée à partir du 21 août... Elle s'est arrêtée 15 jours plus tard par l'hospitalisation de 4 grévistes. Cette grève a permis une information un peu plus large sur le monde des handicapés. Mais un peu partout en haut lieu comme dans le département, cette grève a beaucoup gêné et on a essayé d'étouffer l'affaire... Elle a dû aussi laisser des traces physiques et psychiques sur les handicapés.

Les protestations et les revendications

Elles sont nombreuses. Tout d'abord, le service médical qui " drogue " les stagiaires en leur donnant des médicaments contre-indiqués par leur état de santé: de nombreux stagiaires qui sont passés par le Château s'en sont plaints.

Les éducateurs, animateurs ou professeurs, n'ont pas toujours les meilleures compétences que nécessite un tel centre. A remarquer qu'au moment de cette grève, la plupart du personnel a préféré se taire, affichant un semblant d'accord avec la Direc-

tion, plutôt que de se voir renvoyé comme les 20 stagiaires grévistes.

A la charge du personnel, l'attitude qu'ils ont vis à vis des stagiaires qu'ils considèrent souvent comme des malades mentaux et le non respect de la liberté individuelle de chacun, tant sur le plan de la religion que de la race.

Des restrictions sont à remarquer enfin au niveau des repas (poivre et moutarde interdits) et au niveau des sorties: ainsi le week-end, il est conseillé de ne pas partir, car c'est soi-disant trop fatigant... Normal, quand on sait que le centre touche près de 200 F par jour et par stagiaire pour les soins et la formation.

Face à cette situation peu orthodoxe les stagiaires (ex-grévistes) réclament le droit à la parole pour tous et l'établissement d'un nouveau règlement intérieur, moins strict. Ils réclament, bien sûr, leur réintégration dans le centre après amélioration des conditions de vie au château.

Jusqu'aujourd'hui, personne n'a bougé chacun restant sur ses positions. La Direction ne semble ni désirer une quelconque remise en cause de son autorité, ni voir réintégrer ces méchants meneurs à la " ber-

MONTLUCON : le ciné-club de Bibli-ciné-lire (3 rue de la comédie) a lieu chaque mardi à 20 h 30, salle Salicis, rue Lavoisier.
Programmation d'octobre :
Mardi 3 : Lucky Luciano (F; Rosi)
Mardi 10 : Souvenir d'en France (Techine)
Mardi 17 : Dilinger est mort (M. Ferrer)
Mardi 24 : Le Limier (Mankévitch)
Mardi 31 : La femme de Jean (sous réserves)

Bruits de Bottes à Vichy ou nostalgie des années

40

Vichy a su vibrer en ce beau mois de septembre sous le charme des douces mélodies remarquablement interprétées par les musiques militaires, venues pour l'occasion des "4 coins" de notre hexagone.

LA POPULATION A PU APPRECIER

Les yeux des Vichyssois, et autres touristes ont pu admirer les créations cinématographiques du service de documentation des armées, lors du festival du film militaire. Bla bla, bla, reportez-vous à votre canard habituel... Remarquez ; la saison avait bien commencé. Avec le carnaval, où le bon peuple s'est bien amusé, sous l'oeil bonhomme des CRS. D'ailleurs, ces braves CRS se plaisaient tant à Vichy, qu'ils y sont restés tout l'été. Ils surent se faire apprécier par la population en créant un climat de douceitude dans toute l'agglomération. Bon, bien sûr, il y aurait bien pu y avoir quelques bavures ? On ne jette pas autant de CRS en plus des forces de l'ordre habituelles, sans quelques problèmes, il n'y a bien sûr que les esprits mal pensants qui pourraient y prêter attention.

gerie de la Mothe ". Pourtant, la Directrice handicapée depuis toujours, devrait être plus à même de comprendre les problèmes des stagiaires... Mais sans doute son âge avancé ne permet plus d'espérer un quelconque changement. Reste donc à souhaiter pour ces stagiaires, que leur grève ne soit pas sans lendemain et que l'Administration responsable, fasse plier la Dame Carlotti, pour le bien de tous.

OMER

Selon les dernières nouvelles qui nous sont parvenues de l'un des stagiaires en grève à Fontbouillant, la DDASS (direction départementale des affaires sanitaires et sociales) aurait proposé la réintégration de 7 stagiaires d'ici janvier, à condition qu'ils se tiennent tranquilles. Pour le moment, ils sont assez dans la poisse, sans grand moyen financier (ils ne sont plus payés bien sûr) et leur reclassement à venir risque de poser des problèmes. Toutefois, ils semblent vouloir durcir leur position, plutôt que d'accepter des semi-mesures et voir s'étouffer une affaire qui n'a pas fait, hélas, grand bruit, comme le recherchait la Direction du château et les Administrations concernées.

groupe. femmes. groupe. femmes

Le groupe Femmes de Vichy a repris son activité. Il prévoit dans les prochains mois des débats publics accompagnés de films sur différents thèmes dont l'accouchement sans violence. Si tu es intéressée, tu peux contacter une copine par téléphone (56 00 35) qui te donnera la date de la prochaine réunion.

Puis avec le printemps, (bien triste, il n'a pas été aussi chaud que prévu) les grandes manoeuvres en terrain libre mirent un peu de vie dans la douce et verdoyante montagne Bourbonnaise.

Mais le bon peuple (travaillant dans une immense usine fabriquant des outils de mort: la Manurhin) insensible aux efforts d'animation de la municipalité, s'est mise en grève, exigeant la conversion de la production en capteurs solaires, vélos, et autres éoliennes. On peut rêver non ? En fait les ouvriers de la Manurhin ont fait grève pour exiger la réintégration d'un délégué syndical licencié. (Là on attend des articles de travailleurs de la Manurhin)

Bon tout ça pour vous dire, qu'un groupe d'objecteurs de conscience, insoumis et autres renvoyeurs de papiers militaires vient de se créer pour Vichy et sa région. Déjà plusieurs copains ont fait leur demande auprès du ministre afin d'obtenir leur statut d'objecteurs. D'autres sont prêts à renvoyer leurs papiers militaires. Ils risquent tous quelques ennuis, alors une réunion de soutien va bientôt avoir lieu, début octobre. Renseignez-vous auprès de votre presse bourgeoise habituelle ou d'une manière plus complète auprès du Débredinoir qui transmettra.....

Phil

Rentrée Scolaire à Vichy

DEPUIS VINGT ANS DES MONITEURS MUNICIPAUX SE CHARGENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE DANS LES ECOLES. UN NOUVEL INSPECTEUR REMET LEUR SITUATION EN CAUSE AVEC LA COMPLICITÉ DE LA MUNICIPALITÉ.

Jusqu'à cette année, les moniteurs municipaux étaient au nombre de seize (quinze sous-fifres plus un petit chef). Chaque moniteur effectue un service de 25 heures auprès des enfants : 21 h de cours en collaboration avec les instituteurs et 3 h d'initiation sportive le mercredi après-midi, pour les enfants intéressés. Le responsable pédagogique du moniteur est le directeur de l'école dans laquelle il travaille. Chaque mono est inspecté tous les ans, en fin d'année, pendant une heure par : le directeur des installations sportives et socio-éducatives de la ville de Vichy...

LE DIRECTEUR DES INSTALLATIONS SPORTIVES ET SOCIO-EDUCATIVES DE LA VILLE DE VICHY

par l'inspecteur départemental de l'éducation, et par le coordonnateur d'activité des moniteurs (voir petit-chef ci-dessus). (pour donner une idée du pouvoir de cette tripléte, citons que ces gens-là se sont permis de mettre à pied, de déplacer et d'enlever toute fonction pédagogique à un des monos pour une carence d'organisation matérielle dont il n'était même pas responsable § Vive les chefs !)

En septembre 78, un nouvel inspecteur départemental est nommé sur Vichy. Premier avantage de son arrivée : le service pédagogique des moniteurs est diminué de moitié. Cette année, sera réduit à 6 h l'an prochain et sera supprimé dans deux ans.

PERSONNELS DES SERVICES MUNICIPAUX DES SPORTS

Objet : Arrêtés relatifs aux emplois des services municipaux des sports

Un arrêté du 26 octobre 1965 et cinq arrêtés du 16 mai 1966, publiés au Journal officiel des 11 novembre 1965 et 5 juin 1966 ont établi les règles qui doivent être observées par les communes pour la création dans leurs services des emplois de moniteur-chef, de moniteur d'éducation physique, d'aide-moniteur, de chef de bassin et de maître nageur, pour le recrutement de leurs titulaires et pour la fixation de leur situation.

La présente circulaire est destinée à vous donner toutes précisions utiles à la mise en œuvre de ces différentes dispositions.

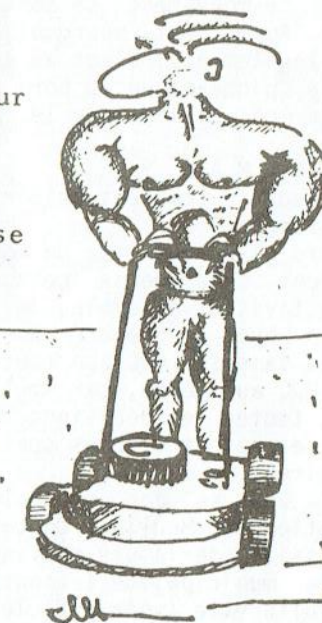
En fait, pour éviter peut-être trop de remous provoqués par leur licenciement pur et simple, les moniteurs ne voient pas leur poste supprimé, mais transformé comme suit: 12 h dans les écoles; 3 h d'initiation sportive, le reste étant effectué soit comme athlète, soit comme entraîneur ou dirigeant sportif dans les clubs : RCV, (rugby ou foot Vichy Gym, JAV, Judo club Vichyssois...)

Choisir de faire travailler en éducation physique les enfants dans les clubs plutôt qu'à l'école, c'est manifestement tenter de

pousser les enfants dans un circuit de compétition destiné à épuiser la masse des gosses pour en extirper une infime minorité de champions qui ira défendre nos couleurs cardinales dans les stades internationaux hystériques, comme en Argentine cette année! D'autre part, quelle belle mesure d'économie pour la municipalité que de déplacer

diplôme de moniteur d'E.P.S.

C. A. P. de pilote de tondeuse à gazon...



les monos vers un boulot quelconque au nouveau centre olympique (complètement inutile pour les Vichyssois, mais combien prestigieux pour notre très chère municipalité, élections obligent !) plutôt que de créer de nouveaux postes.

Quant au recrutement des moniteurs d'éducation physique ou supposés tels, disons simplement que si quelques uns d'entre eux ont tous les diplômes requis, certains sont devenus monos par le biais d'un magouillage éhonté entre leurs clubs sportifs (RCV rugby et JAV pour ne pas les nommer !) et la municipalité.

Tant qu'on est dans les magouillages sportifs, personne n'ignore que certains américains ou gallois nous ont coûté une fortune (transfert de clubs, subventions municipales) et ne nous ont même pas montré leurs beaux muscles en spectacle dans les salles ou sur les stades, puisqu'ils ont filé à l'anglaise, emportant notre fric et nos illusions !

Voilà de l'argent bien employé !

Vichyssois, videz vos bourses !

Barricade et palando.

a.m.a.c.

Non ce n'est pas ce que vous pensez et il n'y a pas de faute d'orthographe. Ce drôle de nom représente tout simplement une nouvelle association moulinoise (Association Moulinoise pour l'Animation et la Culture) dont je salue avec joie la création récente.

Vous vous souvenez du mouvement moulinois de l'an dernier pour obtenir une MJC ? (voir débte n°6-7-8-9). Et bien tout est parti de là. Les soixante jeunes et moins jeunes qui se retrouvaient régulièrement pour animer ce mouvement se sont dit un beau jour : "Après tout, pourquoi ne pas s'organiser légalement ? C'est au cours d'une rencontre pique-nique au bord de l'Allier dans le mois de mai, que le projet a été entériné.

Pourquoi l'A.M.A.C. ?

Trois objectifs semblent guider la destinée de l'association :

- Tout d'abord elle veut être un moyen pour ceux qui l'ont créée de se retrouver, de faire des activités ensemble, de s'auto-animer, enfin bref de prendre son pied en remplaçant la fameuse MJC que tout le monde réclame. MJC autogérée, car si l'A.M.A.C. a un bureau, toutes les décisions sont prises en A.G., et ses structures sont résolument libertaires.

- L'A.M.A.C. veut se donner également un rôle d'animation sur Moulins. On connaît en effet la grisaille de la vie moulinoise, la volonté de la municipalité de contrer toute tentative culturelle (voir article sur les JMF). A cela la jeune association veut répondre en essayant d'organiser avec ses faibles moyens des animations sur l'agglomération.

- Le troisième but et non le moindre est résumé dans le texte de la banderolle qui cha peautait la scène de la fête de l'A.M.A.C. en juin dernier : "L'A.M.A.C. POUR UNE MJC A MOULINS". L'objectif militant n'est pas le moins important :

- lutte pour l'obtention d'une MJC

- lutte contre la politique culturelle de la municipalité.

L'A.M.A.C. a atteint les 180 adhérents et devrait sans problèmes dépasser le cap des 200 voire des 300 cette année; L'assemblée Générale de rentrée qui est prévue pour la fin septembre, devrait tracer les grandes lignes de son action pour l'année.

Cette année scolaire se présente plutôt mal pour nous. La municipalité s'est lancée dans une grande campagne de dénigrement. IL fut reproché à l'A.M.A.C. tous les maux de la cité :

La caravane publicitaire qui a flambé c'était nous... L'alerte à la bombe lors de la kermesse du lycée Banville, c'était encore nous... Les panneaux Decaux qui flambent, c'est toujours nous... L'assassinat de Henry IV, c'était sûrement déjà nous...

Leur objectif est clair : nous marginaliser et mettre en avant leur propre association qu'ils viennent de créer. Cette création montre tout au moins qu'ils ont peur de nous et qu'ils veulent reprendre le monopole sur Moulins, c'est à dire tuer toutes expériences culturelles. Ce n'est pas le simulacre d'animation prévue en octobre qui nous prouvera le contraire. C'est pas en faisant venir des orchestres de chambre en organisant des soirées salon ou des cafés concerts à 30F la soirée que l'on oeuvre pour une véritable culture populaire. Ne nous laissons pas leurrer par ces soirées du tout Moulins, par ces boums pour grands bourgeois, créés uniquement pour nous narquer.

L'A.M.A.C. et tous ceux qui ont tenté de faire de l'animation sur Moulins auront au moins remporté un premier succès : celui de faire bouger et réagir la municipalité bourgeoise.

On parle de sept millions (anciens) de subvention municipale pour organiser ces spectacles. Les moulinois auront donc l'honneur de payer les réjouissances de leurs notables. Rappelons-nous que la semaine d'animation des Champins-Champmillan de l'an dernier, n'ont pas reçu un centime de subvention, alors que tout était gratuit.

TONIO

j.m.f.

La section J.M.F. de Moulins n'est pas une section comme les autres. Les J.M.F. nationales dont les optiques réactionnaires sont bien connues restaient méfiantes vis-à-vis de leur turbulente section bourgeoise. Celle-ci se permettait en effet de faire autre chose que de l'orchestre de chambre, elle osait organiser des mois d'animation musicale spectacles gratuits ou bas tarifs de tous les genres : classique, folk rock, chanson engagée.

Pourtant, un statu quo existait et Paris fermait les yeux. Jusqu'au jour où Rolland a réagi. Cet homme intègre a une sainte horreur de tout ce qui peut avoir un intérêt culturel (et comme je le comprends). C'est pourquoi il tenta grâce à un de ces sous-marins infiltré dans l'association de faire retirer l'équipe actuelle de la section. En remplacement il fut proposé une équipe plus "responsable" dont le président serait ce cher monsieur Martin pharmacien de son état et secrétaire local du R.P.R. à ses heures.

Pour l'instant, on ne sait laquelle des deux équipes aura l'investiture nationale. Ce serait un coup dur pour la culture populaire moulinoise si l'équipe actuelle devait sauter !

Gageons que Totor l'ignoble saura peser de tout son poids pour appuyer le "bon choix musical pour les moulinois"...

TONIO

FLIP A CHAMPMILAN NOMAZY

J'en ai marre de ces regards inavoués envers l'autre !

J'en ai marre de toutes ces solitudes ! J'en ai marre de ces sentiments ces pulsions, ces besoins que j'étouffe en moi (que nous étouffons en nous) !

Disons-le tout net : on vit comme des fous.

J'ai l'impression que l'on se laisse embrigader tous par le système qui nous mène par le bout du nez, ou plutôt le gigantisme concentrationnaire qui nous sépare. J'ai peur qu'on soit déjà tous plus ou moins névrosés et on va se résoudre à cette vie dingue de nos parents, grands-parents, sans le vouloir.

Pourtant il semble que bon nombre de jeunes ne se reconnaissent pas dans ce cloisonnement. La fugue, la délinquance la frime, la drogue, le suicide semblent être les seules issues soit pour s'affirmer, soit pour survivre, soit pour en finir avec ce cauchemar...

Ainsi, tant qu'on n'aura pas nourri nos instincts vitaux, communicatifs, (que l'on se refuse à reconnaître), on se rattrapera sur des fuites, des compensations, des déviations.

Dernièrement dans mon quartier, un adolescent a perdu la vie en mob. La vitesse, les lunettes noires, la petite frime, juste pour faire voir qu'il existait, quoi. Il était timide, assez seul. Pauvre Con, t'as eu tort de vouloir t'affirmer dans ce monde d'indifférence : indifférence des pouvoirs publics, la nôtre aussi...

Et bien moi, je ne veux plus de ces victimes d'une société où le plaisir est interdit. Je veux vous aimer tous.

Je voudrais qu'on fasse des cerfs-volants pour les faire voler dans le grand vent de l'automne. Je voudrais encore qu'on monte un commando couleur et qu'on peigne ce béton froid des HLM etc, etc...

Ceux pour qui ces idées paraîtraient farfelues, qu'ils sachent au moins ceci : ou l'on se donne les moyens d'arriver à nos fins (aussi farfelues soient-elles), ou l'on continue à consommer des produits inutiles. Ou l'on se rassemble tous dans la joie et la chaleur des relations, ou nous sommes responsables de futurs suicides, de futurs délinquants, etc... Ou l'on est exigeant (mais pour qui ? plutôt pour les politiciens de tous bords, bien embarrassés avec leur crise économique) ou l'on se prépare à passer la moitié de sa vie à l'usine ou au bureau. Ou on essaie dès maintenant de vivre sans entrave ou on est aliéné pour le restant de sa vie.

Il y a un choix à faire... Faites le bon ! (le bon choix pour la Fraaance) Mais d'abord, qu'est-ce qui nous bloque ainsi tous ? C'est moi qui ai peur de vous ? C'est vous qui avez peur de moi ? En fait, je crois qu'il y a un peu des deux.

Mais maintenant que vous vous reconnaissez dans mon article, vous n'avez sûrement plus peur de moi ? Alors, bonne raison pour passer me voir au Débte. On innovera ! On posera la première pierre ! Mais vite, sinon quand vous aurez 30 ans, vous serez pris dans l'engrenage (Brrrr...).

Vincent

Surons-nous à Moulins une allée des Bredins ?

Depuis quelques mois, des travaux assez importants sont en cours le long de la partie sud du quai d'Allier depuis le Pont Régemortes jusqu'à Champmillan.

Il semble que l'on soit en train de faire là une voie sur berge, destinée à écouler le trafic de la N 7.

Moulins, comme toute ville sur une nationale importante voit ses problèmes internes de circulation très aggravés par les véhicules traversant la cité.

Si l'on regarde un peu un plan de Moulins ou mieux une photo aérienne, telle que celle qui orne la couverture d'un des derniers bulletins municipaux, on voit vite qu'il n'y a que deux solutions : soit un large contournement par l'Est, soit une voie le long de l'Allier.

Le contournement par l'Est est à l'étude depuis des années mais ne semble pas prêt d'être réalisé. Alors, au coup par coup, par petits morceaux (le dernier petit morceau était tout de même de 10 millions lourds) on essaie d'améliorer selon la deuxième solution.

Mais ce qui est incompréhensible, quand on ne connaît pas tous les intérêts en cause, c'est l'ordre des travaux et leur direction générale.

Ainsi, si le but final est une traversée de la ville en longeant l'Allier, on comprend difficilement la construction de la trémie : en admettant, ce qui n'est pas prouvé, qu'un passage sous le pont Régemortes n'était pas envisageable, on se demande pourquoi cette trémie a été conçue pour renvoyer en pleine ville la circulation.

suite de l'article "...allée des bredins"

Dès la sortie de la trémie, il y a d'ailleurs un feu à 3 temps, 300 m plus loin il y a un 2ème carrefour avec des feux à 3 temps, ce qui fait que la mise en service de ce coûteux ouvrage n'a pas beaucoup amélioré la circulation aux heures de pointe.

Maintenant, on semble avoir mis en chantier une voie qui détournera vers les bords de la rivière les voitures qui actuellement se coincent dans les quartiers urbains et industriels.

Cette voie évitera également le passage à niveau de la route de Lyon en profitant du pont de fer déjà existant. Mais, étant donnée l'orientation du

passage souterrain, cette nouvelle voie n'est pas prolongée jusqu'au Pont Régemortes et enverra tous les véhicules vers les deux carrefours déjà signalés où la circulation se bloque régulièrement.

Ainsi, on aura encore exécuté de grands travaux dont le caractère partiel et désorganisé limiteront notablement l'intérêt.

La voie qui longe l'Allier au nord du Pont s'appelle l'Allée des soupirs. En hommage aux brillants concepteurs de la nouvelle voie, nous proposons d'appeler cette dernière "Allée des Bredins".

E. BECKER.
20-6-78

Un nouveau journal, le Jacquelin, paraîtra à Moulins tous les mois à partir du 15 octobre. Il partagera avec le Débredinoir la lourde tâche de promouvoir la libre-expression et la contre-information, mais ce uniquement sur Moulins. Les Bredins souhaitent longue vie au Jacquelin.

le rêve que tu fais

Il fera des matins où la vaste lumière
Viendra s'éparpiller sur ton corps entrouvert ;
Et tu continueras le rêve que tu fais
Quand se sera calmé le vent de nos marées.

Il fera des matins où l'ombre du feuillage
Viendra se dérouler sur ton corps en voyage ;
Et tu continueras le rêve que tu fais
Quand tu n'entendras plus s'éroder les galets.

Il fera des matins où le ciel sans nuage
Viendra baigner de bleu ton corps devenu sage ;
Et tu continueras le rêve que tu fais

Quand tu ne verras plus s'évanouir l'été.
Il fera des matins où les nuits glisseront,
Il fera des matins où nos corps renaîtront.

CHRISTIAN WILLIAMS.

71110 MARCIGNY (SAONE-ET-LOIRE)
du samedi 28 octobre au mercredi 1^o novembre, rencontre de cinéma : "LE DROIT A LA DIFFERENCE".

- 20 longs métrages
- 30 courts métrages
Pour tous renseignements complémentaires
écrire à : PAUL JEUNET
rue Jean Moulin
42630 - REGNY
(joindre un timbre pour la réponse).

COMMUNIQUE DE L'ASSOCIATION
"L'ATELIER LIBRE DE NEVERS"
(Loi de 1901, et tout et tout)

Salut ! Paraît qu'à Nevers, il ne se passe jamais rien !

Mais ça va changer : des copains viennent de créer "L'ATELIER LIBRE" association affiliée à la F.O.L.

Premier objectif : démarrer un ciné-club militant, avec des week-end du film écologique, pacifiste, féministe, comique, etc... On va diffuser de la poésie par affiches ! Pour organiser la fête à Nevers (Y en a besoin) on cherche des jongleurs, des acrobates, des cracheurs de feu, des chanteurs, des musiciens pas motivés par le fric : on est fauché !

L'ATELIER LIBRE souhaite promouvoir la création désintéressée (des copains nous disent que c'est de l'utopie : chouette ! c'est un mot qui nous botte !)

On souhaite des rencontres, des discussions (pas trop !) de l'amitié gros comme une montagne : on rêve, quoi !

Alors ! les aînches de la région de Nevers (et sa banlieue) venez nous voir ou écrivez-nous ! Si vous avez des idées ou l'expérience de ce genre de folies, écrivez nous aussi !

Salut et merci ! Et vive la fête !

Au fait, j'oubliais l'adresse :

L'ATELIER LIBRE
4, rue bis Charles Roy (bat. D - n° 55)
58000 NEVERS.

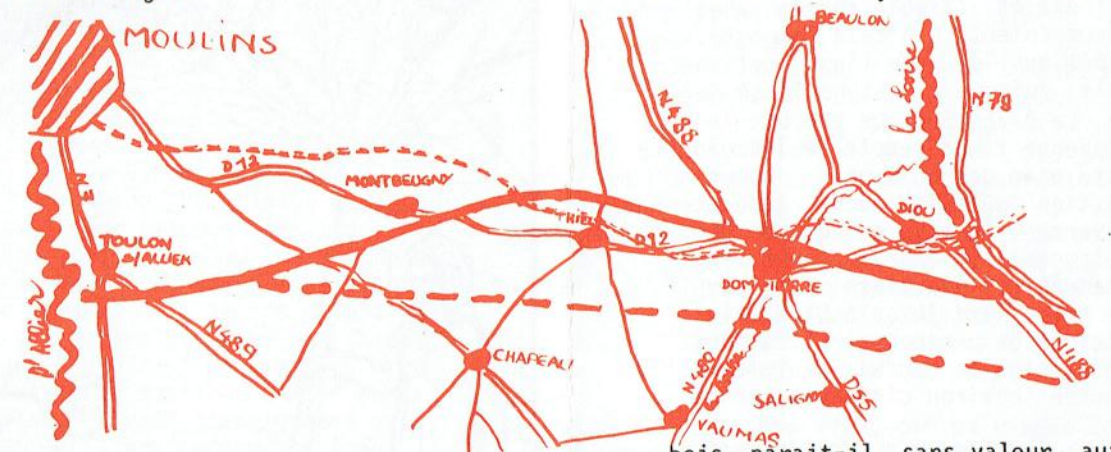
HE ! LES POETES

La "tête de l'âne" est un petit recueil mensuel de vos poèmes. Abonnement, 10 F
Pour tous renseignements, s'adresser à François Bariller, 2 rue de l'Île d'Or
18 - BOURGES

A vos plumes !

A propos de l'axe Est-Ouest

Ce projet d'axe transversal a certainement plus de 20 ans. Mais ce n'est qu'à partir de 1968 que des études sérieuses ont été entreprises par le Ministère et la Direction départementale de l'équipement. A cette époque on envisage un tracé relativement rectiligne reliant le sud de Moulins au sud de Digoïn.



— Tracé NORD
- - - Tracé SUD
= = = Voie Ferrée

En 1973, ce premier projet est abandonné sous prétexte, selon la Direction départementale de l'équipement, que le fractionnement en tronçons et les raccordements de ces différents tronçons aux routes existantes, sont difficiles. De plus, quelques zones boisées sont touchées.

On étudie donc alors un tracé plus au nord qui longe pratiquement le CD 12 à partir de Montbeugny jusqu'à Dompierre, le traversant à deux reprises. Le tracé a fait l'objet d'une enquête d'utilité publique. Le décret est paru au J.O. le 24 juillet 1977 dans un numéro complémentaire non répertorié au sommaire.

Le tracé aboutit à l'entrée ouest de Dompierre. A partir de là, il n'est plus possible d'éviter un bon nombre d'habitations notamment dans le quartier de "La Planche" où il est prévu un passage supérieur enjambant la voie ferrée, la route de Dompierre à Sept-Fons, le canal et la Besbre.

C'est à la suite de cela qu'un comité de défense Montbeugny, Thiel, Dompierre, Diou s'est constitué dans le but de s'opposer à ce tracé nord.

Le premier travail de ce comité a été de dénoncer le procédé qui consiste à ne consulter l'opinion publique et les représentants locaux qu'à propos de petits tronçons mettant ainsi les uns et les autres dans l'impossibilité de se faire une idée d'ensemble de l'implantation. Ensuite, il a cherché à comprendre pourquoi le premier projet au sud avait été abandonné. La Direction Départementale de l'équipement pré-

tend que les raccordements aux voies existantes sont plus faciles avec le tracé nord en attendant la mise en chantier de l'axe tout entier. Le comité de défense pense que les raccordements sont aussi possibles avec le tracé sud.

Mais il semble que la véritable raison soit ailleurs. Le tracé Sud traverse quelques

bois, paraît-il sans valeur, aux environs de Montbeugny-Chapeau où on poursuit activement les cerfs et les sangliers. Il passe au voisinage du parc zoologique du Pal et mieux vaut sans nul doute troubler le sommeil des Dompierrois que celui des macaques ! Enfin, il semble que le tracé sud se rapproche un peu trop de Saligny-Sur-Roudon.

Pendant la période électorale dernière, le Comité de Défense s'est aussi intéressé à l'avis des candidats sur ce projet Nord. Trois d'entre eux ont accepté d'en débattre lors d'une réunion à Dompierre. Tous, avec quelques nuances, ont promis leur aide. Les élections passées, le député maire de Moulins est beaucoup moins attentif aux arguments du Comité de Défense, qu'il jugeait raisonnables il y a peu de temps. Il aurait même tendance à les combattre.

Enfin, le Comité de Défense a établi, à l'aide de cartes et en se rendant sur le terrain, un troisième tracé un peu plus au Sud que le premier et il en a fait une comparaison avec le tracé Nord. En voici quelques points :

Bien que l'équipement ne se soit pas préoccupé du coup de l'opération, il apparaît indéniable que le tracé Sud est moins onéreux car il est plus court, il traverse des terrains de moindre valeur puisque s'éloignant des communes, il ne touche pas de terrains à bâtir ; les travaux sont moins importants, les deux ponts sur la ligne de chemin de fer ainsi que le très long passage supérieur au lieu dit "La Planche" à Dompierre, étant évités. Le tracé Nord limite l'expansion de chaque commune traversée : Montbeugny au Sud Thiel au nord, Dompierre au Nord, la zone située entre la ville et la zone industrielle de Sept-Fons est condamnée alors qu'il y a là une possibilité d'urbanisation intéressante pour le personnel de 14 usines, à proximité du lieu de travail

Le tracé nord, avec les deux demi-échangeurs à l'Ouest et à l'Est de Dompierre ne résoud pas le problème des véhicules en provenance de Vichy ou Lapalisse qui continueront à traverser Dompierre alors que l'autre tracé, avec échangeur au Sud, supprime ce problème. En examinant le tracé Nord, on s'aperçoit que de Montbeugny à Diou toute une zone va se trouver isolée entre l'axe et la voie ferrée avec tous les inconvénients que cela comporte. Il ne faut pas oublier que l'axe est infranchissable puisque il est grillagé de chaque côté. Le tracé Sud que propose le Comité de Défense tient compte de l'écologie et évite bien des nuisances : aucun massif forestier détruit, aucune zone urbanisée traversée, le site protégé de Mortillon (Coulanges) est épargné ; une vingtaine de hameaux et quartiers sont touchés par le tracé Nord jusqu'à Diou (plusieurs centaines de personnes) alors que au Sud, une dizaine de hameaux seulement serait affectée (environ cinquante personnes).

Concernant le problème des raccordements le Comité pense qu'il est en contradiction avec l'idée de route nouvelle.

Il ajoute encore que des permis de construire ont été accordés récemment au voisinage du tracé Nord.

Enfin il termine en se demandant si il est logique que cet axe, reliant le sud de Moulins (7km) au Sud de Digoin, remonte au Nord de Thiel et de Dompierre.

J. P. H.

Et si l'on parlait de la nécessité de l'Axe ? (note du claviste)



envie de dire aux passants dans la rue, on l'écoute pour être moins seul et, comme à la messe, entendre prêcher l'amour et la fraternité, ou comme à un meeting politique, pour s'éclater en écoutant acclamer la Révolution

En analysant le phénomène profondément on s'aperçoit que les concerts servent de soupapes aux dirigeants pour endiguer une action d'une certaine catégorie de gens au même titre que la carotte football. Le pire, peut-être, est le disque refuge perpétuel pour échapper à l'angoisse, à la peur, à l'ennui secrétés par la société. On écoute Ferré nous parler Insurrection ou Tachan nous conter ses rêves et ses espoirs ou encore Ribeiro imaginer son monde. Le disque c'est le narcotique idéal pour amadouer les loups. La solitude, l'ennui, la peur ou l'envie de se révolter, vite un disque, quelqu'un d'autre parle à notre place, puis le 30 cm s'arrête et on ouvre sa fenêtre et rien n'a changé, la réalité nous agresse toujours, les armes se vendent plus que jamais et demain on retournera pointer. Et puis l'engagement politique, ...dire qu'il y a encore qui écoutent un chanteur parce que c'est le camarade du Parti. On met des étiquettes à tous et, bien sûr, très vite aux chanteurs.

"Quand je suis au micro, ce n'est pas un meeting

"Dans mes chansons crénon, ni messages ni signes

"Dans mes chansons crénon, y a rien qui irrite tant les troupeaux honnêtes

"Que de pas pouvoir me coller d'étiquette

Enfin qui refuse l'engagement politique
"L'engagement politique pour moi c'est comme la foi

"Tu crois en Dieu, bon dieu, ou bien tu n'y crois pas

"Je crois parfois en l'homme dans mes moments de fièvre". (1)

Le chanteur n'est pas un homme politique c'est avant tout un artiste, un homme traqué qui dénonce la médiocrité quotidienne et les rapports superficiels entre les gens :

"Rien n'est plus honteux, ni plus révoltant

"Que votre morale en matière de baisouille

"La liberté commence exactement
"Par le droit de baiser comme on respire. (2)

Le chanteur est celui qui ébranle la société et les idées reçues...

"Et au nom de ce bout de bidoche
"Qui leur pendouille sous la bidoche

"Ils font des guerres ils font des mi-ches

Les z'hommes" (3)

Il fait reculer les barrières morales et les interdits sociaux :

"Entre l'amour et l'amitié

"Ils ont barbelé des frontières
"Entre l'amour et l'amitié
"La pudeur a forgé sa chaîne
"Entre l'amour et l'amitié
"Dites-moi donc la différence. (4)

Le chanteur est celui qui dérange, qui sème le doute, qui part en guerre contre la connerie, mais jamais l'artiste ne se prendra pour une star :

"Je ne suis pas Tarzan ni Jésus Christ
"Je suis un simple con chantant (5)

Bientôt le public envahira les scènes et les rues et chantera, chacun chantera ses espoirs, ses joies ses peines, sa folie, et sa révolte. Et Catherine vivra son rêve :

"J'ai rêvé - Je rêverai longtemps
"Jusqu'au dernier crépuscule
"D'un monde vrai-profond
"Sans mensonge ni hypocrisie
"Où je baiserais à corps perdu (6)

Mais faisons vite, car on risque de chanter en chœur "Magouilles Blues" dans les stades sous la junte du Parlement Européen.

MORANDI PASCAL

- (1) TACHAN : "Ni droite, ni gauche, ni centre"
- (2) TACHAN : "Eroticopornographiquement"
- (3) TACHAN : "Les hommes"
- (4) TACHAN : "L'amour et l'amitié"
- (5) BERANGER /: "Participe présent"
- (6) RIBEIRO : "Le temps de l'autre".

à propos des idoles et des antistars

" Les chanteurs ne sont pas des gens à part
" Et ce qu'ils font tous vous pouvez tous le faire

" Si vous ne le faites plus c'est qu'on vous a fait taire

" Pour vous rendre muets on vous donne des stars". Gilles Servat

Jésus, Marx, Ferré, tous des idoles, des foules en admiration devant les stars. Il est certain que Ferré apporte plus que n'importe quel minet des hit-parades. Mais que ce soit à n'importe quel concert l'attitude du public est uniquement réceptrice, on capte le message du "Maître" ; puis on rentre chez soi et le lendemain on retourne pointer.

Chacun de nous devrait se demander ce qu'il attend du chanteur et comment, à quel niveau il se situe. Bien sûr il y a plusieurs catégories de chanteurs : ceux qui pénètrent en toi par la porte dérobée de la poésie. "Moi j'écoute un tel et un tel" tant de fois cette phrase revient, la classification des individus par rapport à la pensée d'une

idole est un début de jugement erroné. Ce qui est beaucoup plus grave c'est l'identification à l'idole et l'acceptation de ses paroles comme des valeurs essentielles. La perte de la personnalité au profit de la star et la pensée commune qui n'est pas identique au départ mais on s'aliène peu à peu, peut-être que la société n'a pas assez de formes d'aliénation pour que l'on s'en crée d'autres ?

On recherche deux choses fondamentales dans l'expression d'un chanteur : d'abord une similitude de sa propre pensée, mais une expression différente avec des mots différents et des styles divers avec la sensation profonde de ressentir et de vivre les chansons de l'artiste. La seconde c'est la recherche d'un contexte social, politique ou contestataire qui nous fait vibrer comme un Maoïste à l'écoute de l'Internationale.

Le chanteur a pris la place du poète ou du philosophe du XVIII^e et XIX^e. L'individu en face de la star perd tout esprit critique et adhère totalement à son mode de pensée. On attend que le chanteur clame ce qu'on a



6



" Quand aux malformations que pourraient provoquer les radiations, nous n'avons aucune preuve "

Et si nous n'avons plus de bombes au plutonium, nous reviendrons à l'âge de la guerre à la hache polie

SCRONGNEUGNEU!



Ainsi vitrifiés, les déchets se conserveront des milliers d'années, tel que j'ai pu le constater moi-même



Faites donc confiance aux scientifiques à condition qu'ils ne s'appellent pas Jean Rostand - Yves Cousteau - Haroun Tazieff - Alain Bombard, Lebreton, Pauling et tant d'autres (des milliers) N'ayant aucun intérêt dans la lutte anti-nucléaire, ces scientifiques avaient pourtant rejoint les rangs des "écologistes rétrogrades ignares, bornés et irresponsables"....



En province quelques initiatives privées peuvent organiser des débats où il fut parfois difficile de s'exprimer



Eh oui, c'est dur !!....

Puis, le public apprend ce que le gouvernement appelait une "étude d'impact"



A suivre

Sur La Chasse A Tronçais

L'article de Guy sur la chasse à Tronçais (Débredinoir n° 8, mai 1978) appelle une mise au point car c'est une question importante que le Débredinoir peut contribuer à faire évoluer. Il est regrettable que la "presse libre", suffisamment menacée par les adversaires de toute information qui dérange, leur facilite la tâche en négligeant l'effort de qualité et de rigueur qui est, à la différence de l'autre presse, la condition de sa survie. Or, l'article en cause, très mal informé, rend un fier service aux chasseurs en discréditant les positions de leurs adversaires : il ne suffit pas de lancer l'anathème, il faut argumenter le débat.

1). IL y a non pas 2 chasses à tronçais mais 2 modes de CHASSE :

- l'un à tir : qui concerne trois lots, chassant le lundi et le jeudi, pour l'essentiel de septembre à janvier. Cerfs et biches en sont exclus, le sanglier est surtout visé, avec battue aux chiens courants ce qui est le mode de chasse le plus dommageable pour la faune (animaux blessés, milieu perturbé, tir sur tout ce qui bouge sans avoir pu juger de l'animal au risque d'erreur). Y a-t-il la possibilité de "braconnage toléré" comme le pensent de nombreux forestiers ? Nous ne savons pas si des cerfs ou des biches sont touchés : il faudrait observer ce qui se passe au coeur des parcelles où une balle perdue est vite arrivée...

Chaque lot a droit, en outre, à quelques chevreuils et à tout le menu gibier, à plume et à poil (lapins, lièvres, faisans, renards, etc...) : ainsi, les bécasses semblent avoir fait l'objet, ce printemps, de destructions excessives au moins dans l'un des lots.

L'autre à courre : de septembre à fin mars avec deux équipages. Celui du chevreuil chasse le mardi et le vendredi ; l'autre, celui de Mr Vigand, chasse le cerf et accessoirement le sanglier, le mercredi et le samedi.

Il y a donc, en pleine saison, 6 jours de chasse à Tronçais, ce qui est très excessif.

2). Le prix d'adjudication par rapport aux locations dans des chasses privées sont effectivement très bas

Les lots de chasse à tir, pour lesquels une relative concurrence existe, sont loués comparativement plus chers que ceux de chasse à courre. Ne peuvent prétendre à l'adjudication des lots de chasse à courre que les titulaires du certificat de meute délivré par la société de vénerie qui regroupe les veneurs... Le nombre d'équipages étant plus faible qu'avant 1914 (plus élevé toutefois qu'il y a trente ans, les temps ne sont pas durs pour tout le monde) la concurrence est partout très réduite, et l'on se trouve entre gens de bonne compagnie qui savent organiser leurs intérêts. Cette concurrence est plus souvent encore inexistante, comme à Tronçais.

La chasse du cerf est adjudgée actuellement pour environ 20 000F par an, la durée du bail ayant été prolongée sans révision du tarif, ce qui donne le droit :

- de pratiquement s'approprier la forêt avec chevaux, chiens et véhicules deux jours par semaine et la moitié de l'année. Une bonne partie des dégâts causés aux lignes forestières en résulte à l'évidence. Or, les travaux nécessaires engagent environ 200 000F de dépenses ! Quelle part en est à imputer à la chasse à courre, même si le maître d'équipage n'est pas responsable de l'afflux de voitures ? Un exemple : le mardi 8 novembre 1977, des cavaliers (de l'équipage du chevreuil) ont emprunté une ligne interdite car fraîchement refaite (route forestière des Brays), il a donc fallu la reprendre.

- de prendre plus de trente cerfs, et des sangliers à discrétion dans la limite des possibilités de l'équipage, soit un prix moyen de 600F par cerf environ, "plaisir" en plus et non facturé. Or, un cerf acheté pour le repeuplement à une société de vente de gibier coûterait plusieurs fois cette somme.

- d'effectuer le tir de destruction des biches pour rétablir l'équilibre des sexes, ce qui est moins coûteux que de remettre des mâles ; depuis de nombreuses années,



il n'a pas été fait de lâchers, d'où un risque de dégénérescence des cerfs de Tronçais par consanguinité. Et c'est un "plaisir" gratuit... De plus, la viande est vendue au profit, par moitié, de l'O.N.F. et du maître d'équipage, qui récupère ainsi une partie (entre le tiers et la moitié ?) de son adjudication. Il n'en serait plus question toutefois à partir de 1979...

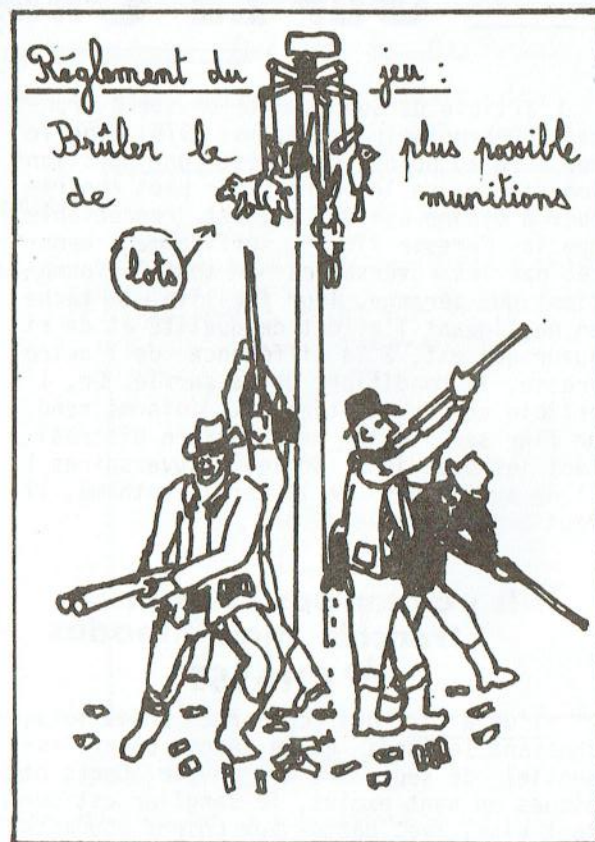
Surtout, il serait préférable de faire des captures afin de relâcher les biches reprises dans les forêts où elles font défaut. Par ailleurs, la densité du cheptel ne semble pas excessive à Tronçais puisque les dégâts d'écorçage et d'abrouissement y sont très limités et ne dépassent en aucun cas ce qui est socialement tolérable en regard des occasions offertes aux promeneurs d'une rencontre fugitive avec un animal libre dans son biotope. Ce plaisir non monnayable, n'a-t-il aucun prix pour les dirigeants de l'O.N.F. ?

Précisons que les biches ne font l'objet de la chasse à courre, selon les règles de la vénerie : elle porte donc en elle-même le germe du déséquilibre des sexes qui compromet l'abondance et la qualité de la reproduction (toutes les biches ne sont plus saillies, même les cerfs médiocres participent au rut), l'idéal d'un rapport 1/1, est loin d'être atteint à Tronçais. L'équilibre des cerfs doit donc être rétabli, soit par apport de cerfs, soit par reprise ou destruction de biches. Encore faut-il que cette destruction se fasse selon les règles sélectives, ce qui n'est pas le cas actuellement car les participants aux battues de biches n'ont pas la qualification nécessaire. Certains "bouffis" ou pas, sont par ailleurs maladroits, et l'on retrouve après les battues des biches mortes de leur blessure dans les conditions que l'on imagine...

3). Le Déroulement des Chasses Maintenant

Il est faux de dire que deux meutes de 40 chiens soient utilisées successivement au cours d'une chasse sur le même animal. Mais un petit relais est admis en cours de chasse et utilisé une fois, lâché avec le reste de la meute et non avant. Cependant, le contraire peut arriver quelquefois sans pour autant favoriser la crise, la voie étant couverte pour le gros de la meute. Quelques chiens traînants, ou ne chassant qu'une voie "chaude" suivent les cavaliers et sont remis sur la voie en cours de chasse avec le reste de la meute : il est possible que, dans quelques cas, leur utilisation se fasse de façon contestable mais là encore ce n'est pas ce qui conditionne la prise du cerf.

Plus grave, et négligé par "GUY", le fait que les suiveurs motorisés influent sur la chasse de deux façons. D'abord, en donnant aux cavaliers des renseignements précieux sur le chemin suivi par le cerf en cas de "défaut", ou sur l'éventuelle substitution d'un "change" à l'animal attaqué. Ensuite, et surtout, en enfermant



le cerf dans une enceinte cernée d'un infernal carrousel automobile : affolé, et perdant sans doute ainsi une partie de ses moyens, il ne sait plus où passer, revient sur ses pas, recoupe sa voie, et les chiens gagnent ainsi un temps précieux en ne refaisant pas tout le chemin qu'a suivi le gibier. Les plus conscients des veneurs sont du reste hostiles à cette grave altération des conditions d'exercice d'une activité qu'ils voudraient loyale.

Quelquefois, le cerf qui s'est mis à l'eau dans un étang sans être totalement forcé ne cherche même plus à en sortir en voyant les rives toutes occupées de badauds à l'excitation malsaine, prêts à indiquer dans quelle bordure de roseaux il se dissimule : reste alors à le rejoindre en barque, afin qu'il soit noyé ou lardé de coups de dague pendant que les trompes sonnent la mort afin de couvrir ses brames de douleur et sublimer l'horreur de l'instant par un cérémonial désuet.

La chasse à courre n'est pas une prédation naturelle. Sans l'aide de l'homme, les chiens ne prendraient pas le cerf. Et, à de rares exceptions près, ceux-ci ne cherchent pas à le poursuivre dans un étang. Leur action n'est pas non plus véritablement sélective : c'est l'homme qui choisit l'animal à attaquer sans chercher autant qu'il le faudrait, par attrait pour le beau trophée, à éliminer de préférence les cerfs les moins bien constitués. Et un cerf attaqué à Tronçais est pratiquement toujours pris ; s'il ne l'est pas, c'est

surtout à cause de conditions météorologiques défavorables : cette saison, (1977-78) 32 cerfs et une biche (par accident) ont pris en 37 chasses au cerf. L'animal a-t-il dès lors véritablement sa chance ?

Il est exceptionnel que le cerf soit "servi" à la dague, sauf une fois à terre ou dans l'eau, une lance est préférée par prudence, mais il est assez rare de voir l'animal aux abois, acculé, charger celui qui met fin au spectacle. En fait, ce spectacle se poursuit avec la curée. Mais pour quoi parler à ce sujet de "carnage horrible" ? Le jugement de valeur est ici parfaitement déplacé, s'agissant d'animaux : le chien se conduit ici comme tout prédateur, avec cette seule réserve que c'est l'homme qui lui en a fourni le prétexte et en assure une mise en scène destinée à "gommer" ce que le spectacle a de pénible.

Les agents forestiers ne sont nullement mobilisés pour surveiller la chasse et, s'ils s'y trouvent, c'est par goût ! La gendarmerie ne se charge pas non plus d'assurer la circulation sauf exception périodique.

La sortie de la chasse hors de la forêt ou débouché, a certes des aspects d'avant 1789, puisque les chiens traversent allègrement champs, prés ou jardins, ce que se mettent désormais à éviter les cavaliers, et il y a parfois des incidents. Mais l'indemnisation est de droit à la charge des veneurs, et ce sont des suiveurs motorisés qui ont tendance à se comporter comme en pays conquis.

Il est douteux que la population voisine soit "en grande majorité" hostile à la chasse, rien ne permet d'en juger. Il n'y a pas eu (encore ?) à Tronçais de manifestations hostiles à la chasse et les suiveurs ne viennent pas tous de loin... Et qu'est ce qui l'emporte chez les opposants ; les tensions sociales que suscitent cette activité (dont il faut rappeler que c'est un cadeau, financièrement parlant, fait à des privilégiés de la fortune), le dégoût de cette mise en scène des souffrances et de la mort du plus beau mammifère de nos

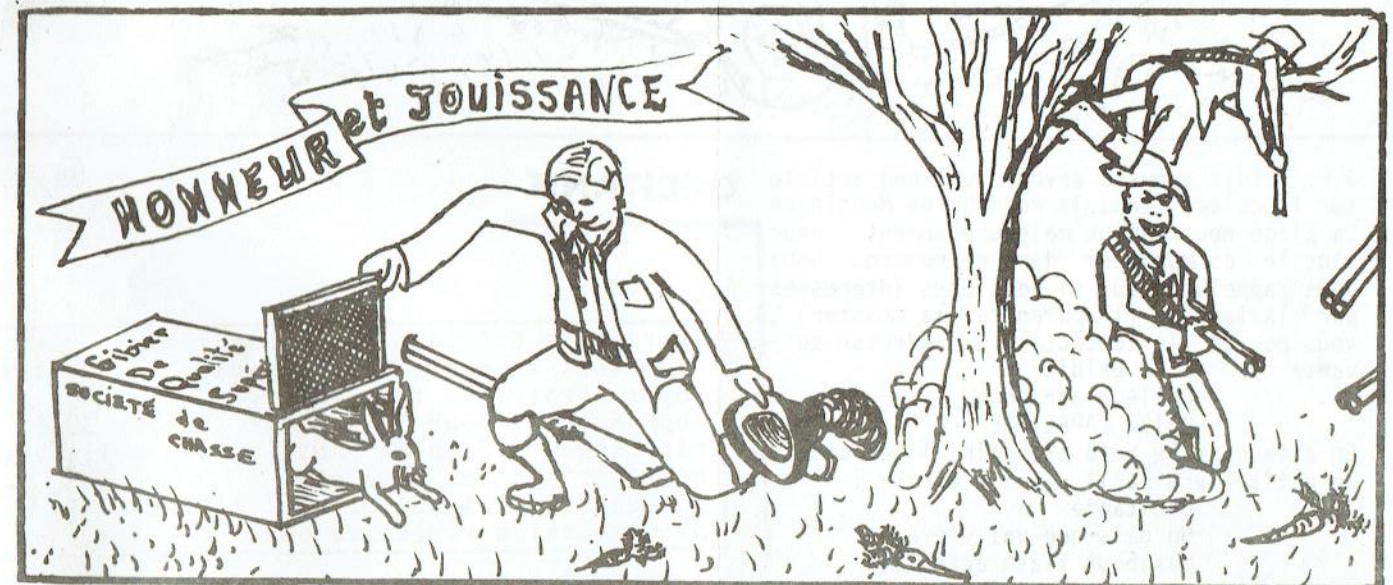
forêts, ou la jalousie de chasseurs à tir (voire de braconniers) rêvant de se substituer aux veneurs ? N'affabulons pas trop non plus sur les "queuletons" ou beuveries censés suivre la chasse...

4). Perspectives,

En 1979, seront renouvelés pour 12 ans dans toute la France, les baux de chasse à courre comme à tir ; que souhaiter alors ? - que disparaisse d'abord la chasse à tir collective avec chiens qui est la plus dangereuse à tous égards : Il ne faut pas que l'aspect socialement inacceptable de la chasse à courre, même si tous les veneurs ne le sont pas par vanité mondaine, le fasse oublier. Et qu'elle soit remplacée par le tir sélectif partout où la limitation des grands animaux restera nécessaire après les reprises, car il permet de choisir par approche silencieuse ou battue rigoureusement menée, l'animal à tirer tout en évitant de le laisser partir blessé. Quant au petit gibier, ces effectifs sont tels à Tronçais que sa chasse ne s'impose pas.

Or, les adjudications de 1979 vont étendre cette chasse à tir aux chiens courants à Tronçais en créant deux lots supplémentaires, ce qui va supprimer, en presque totalité, la réserve établie sur la partie centrale de la forêt. Dans le passé, une telle extension avait conduit à la quasi disparition de certaines espèces, d'où la suppression de la chasse à tir pendant une dizaine d'années !

La vénerie ne fait pas courir le même risque, du moins telle qu'elle est menée par les deux équipages chassant à Tronçais. Le chevreuil sera plus menacé, mais pour le sanglier aussi la chasse à courre est, à tout prendre moins désastreuse. Il faut donc absolument éviter cette extension.



- La chasse silencieuse doit être préférée aussi à la chasse à courre (elle est cependant plus difficile à mettre en oeuvre pour le sanglier), tant pour la faune, si elle est menée de façon sélective par les chasseurs de qualité, que pour le milieu, moins perturbé, ou pour les finances de l'O.N.F. donc de la collectivité. A défaut, il faut que la chasse à courre soit exercée dans d'autres conditions :

- financièrement, le prix d'adjudication doit correspondre à la réalité des dépenses mises en cause (valeur des animaux pris, dégâts commis...)

- l'orientation de cheptel doit être orientée au mieux des possibilités, tant en qualité qu'en quantité. Ce qui suppose que soit connu avec une marge d'erreur tolérable l'effectif de chaque espèce afin de calculer le prélèvement nécessaire, et que ce prélèvement soit défini aussi par classe d'âge pour mener à la production d'animaux au sommet de leur splendeur,

- La loyauté de la chasse doit être assurée. L'extension des zones de silence tenant les voitures à distance, tout en assurant par ailleurs la préservation du milieu naturel, en est une des conditions. Les autres dépendent avant tout des veneurs eux-mêmes; or, certains d'entre eux connaissent et respectent l'animal qu'ils poursuivent, mais sont-ils la majorité des chasseurs à courre ? Peut-être ne faudrait-il pas entraver leur action en attaquant la chasse à courre pour ce qu'elle n'est pas, en plus. Même si beaucoup suivent la

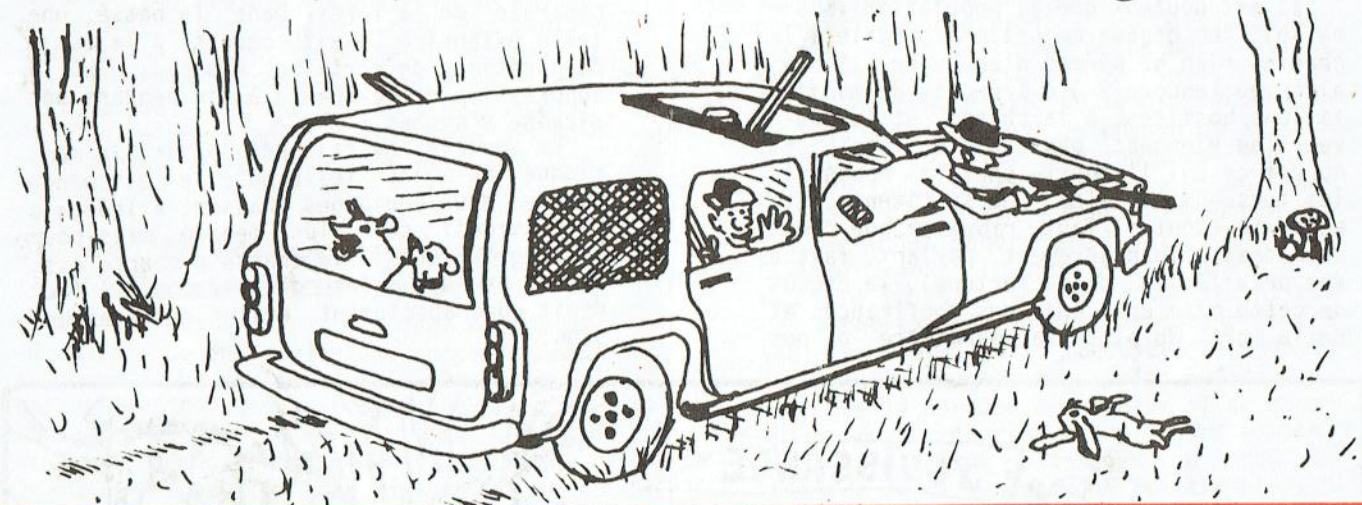
chasse comme les Romains devaient assister aux jeux de l'amphithéâtre, la passion de certains qui est de déjouer les ruses de l'animal admiré, n'est pas forcément sadique. Mais comment oublier le but poursuivi ? C'est aussi ce qui nous sépare d'eux.

Enfin, mention doit être faite d'une "chasse" dévoyée et mal connue, le braconnage. Son ampleur est difficile à mesurer, mais il est assez fréquent de rencontrer des restes d'animaux braconnés en forêts - ainsi des cerfs dont on a seulement prélevé la tête - voire d'apercevoir furtivement ou d'entendre des braconniers.

Les agriculteurs riverains, en presque totalité, ne braconnent plus sur les lisières; en revanche, des braconniers motorisés font de gros dégâts qui sont impossibles à combattre tant que les voitures pourront pénétrer sur toutes les lignes forestières. Qu'un romantisme mal venu ne nous rende pas ces braconniers sympathiques : ce sont les plus dangereux des chasseurs. Chez eux ne subsiste que le désir de s'approprier le gibier (viande, trophée à vendre...) sans les motivations plus hautes qui permettent de comprendre dans les partages, la passion d'une petite minorité de chasseurs irréprochables.

Si nous avons fourni aux lecteurs du Débredinoir une base de réflexion autre qu'épidermique, sur ce sujet passionnel, notre effort n'aura pas été vain.

florestan



J.P. Baldit nous a envoyé un long article sur l'Occitan dans la région de Montluçon. La place nous manque malheureusement pour vous le communiquer dans ce numéro. Nous vous rappelons que si vous êtes intéressés par la langue (l'apprendre, la chanter), vous pouvez le contacter à l'adresse suivante :

J.P. Baldit
Collège agricole
03120 LAPALISSE

En attendant le mois prochain, lisez donc le petit livre qu'il vient d'écrire :

Occitanie
Un pays que vol viure
Marabout flash actualité

OCCITANIE

Imprimerie Guériaud 03120 Lapalisse
Directeur de publication Mercier Jacqueline
Dépôt légal : 4e trimestre 78
Abonnement : pour 10 numéros joindre 30 F
par chèque à Silbino FANJUL 03330 Bellenaves
Editions Atelier Populaire
40 rue Cavy 03 Bellerive / Allier
N° Commission Paritaire 60630